

## **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA GESTION DU CENTRE TXAKURRAK**

### **EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL SYNDICAL**

#### **SEANCE DU : 11 SEPTEMBRE 2026**

**PRESENTS :** Mme MARTINEAU (Titulaire de Biarritz), Mme DUHART (Titulaire de Bayonne), Mme DAGUERRE (Suppléante d'Anglet), Mme MINJOU (Titulaire d'Ayherre), Mme GASSUAN (Titulaire de Bassussarry), M. MICHEL (Titulaire de Bidart), Mme ESCOURBIAT (Titulaire du Boucau), M URROZ (Suppléant de Guiche), Mme CHEMBERO (Titulaire d'Hasparren), Mme SAN JUAN (Titulaire d'Ixassou), M. LEICIAGUECAHAR (Titulaire de Lahonce), Mme LOYCE (Titulaire de Larressore), Mme GUERIN (Titulaire de Louhossoa), Mme DURQUETY (Titulaire de Mouguerre), Mme CAILLAUD (Titulaire de Saint-Pierre-d'Irube), M LESCARRET (Titulaire d'Urcuit), M. SERRANO (Titulaire d'Ustaritz), Mme ECHAIDE (Titulaire de Villefranque).

#### **PROCURATIONS :**

M HARGUINDEGUY (Titulaire de Saint-Palais) qui a donné procuration à Mme DURQUETY (Titulaire de Mouguerre), Mme CLARION DUMAS (Titulaire d'Urt) qui a donné procuration à Mme DUHART (Titulaire de Bayonne).

**Également présents :** Mme BELOSCAR (Suppléante d'Ayherre), Mme LAFFITTE-CAMPAGNE (suppléante de BIARRITZ), Mme GOYENETCHE (Suppléante du BOUCAU), Mme HASTOY (Suppléante de Larressore).

**EXCUSES :** M. PAPETTI (Titulaire d'Ispoure), M. LAUTROU (Titulaire de Cambo-Les-Bains),

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur MICHEL

#### **2 - ACTUALISATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL SYNDICAL – PRISE D'ACTE DE LA DESIGNATION DE NOUVEAUX DELEGUES :**

**Rapporteur :** Madame Corine MARTINEAU, première vice-présidente assurant l'intérim de la présidence :

Lors de l'installation du conseil syndical du SIVU, sa composition a été établie au regard des délibérations des communes membres portant désignation de leurs représentants titulaires et suppléants au sein du syndicat.

Depuis cette installation, des changements sont intervenus dans la représentation de certaines communes membres, à la suite de nouvelles désignations.

Ces modifications étant intervenues postérieurement à la date d'installation du conseil syndical, il convient d'actualiser sa composition afin de tenir compte des désignations effectuées par les conseils municipaux concernés.

Il est rappelé qu'en cas de vacance d'un siège de délégué, notamment à la suite d'une démission, il appartient au conseil municipal de la commune concernée de procéder à la désignation d'un nouveau représentant afin de pourvoir le siège devenu vacant.

Dans l'attente de cette nouvelle désignation, le siège de délégué titulaire demeure vacant. Lorsqu'un délégué suppléant a été régulièrement désigné, celui-ci conserve sa qualité de suppléant et peut être appelé à siéger en lieu et place du titulaire dans les conditions prévues par les dispositions applicables au syndicat.

Les modifications intervenues depuis l'installation du conseil syndical sont les suivantes :

C'est ainsi qu'ont été nommés par délibérations :

- **Pour Anglet : titulaire : siège vacant** – en attente de désignation par le conseil municipal, Mme DAGUERRE Régine, suppléante ;
- **Pour Ayherre : Mme MINJOU Julie, titulaire ; Mme BELOSCAR Pantxika, suppléante ;**
- Pour Bassussarry : Mme GASSUAN Karine, titulaire ; Mme LE CAM Guénaël, suppléante ;
- Pour Bayonne : Mme DUHART Agnès, titulaire ; Mme DELOBEL Marie-Anne, suppléante ;

- Pour Biarritz : Mme MARTINEAU Corine, titulaire ; Mme LAFITTE-CAMPAGNE Maylis, suppléante ;
- Pour Bidart : M. MICHEL Nicolas, titulaire ; M. ITHURRIA Pantxo, suppléant ;
- Pour Boucau : Mme ESCOURBIAT Béatrice, titulaire ; Mme GOYENETCHE Fabienne, suppléante ;
- Pour Cambo-Les-Bains : M. LAUTROU Philippe, titulaire ; Mme ETCHEGARAY Servane, suppléante ;
- Pour Guiche : Mme DOMINGUES Célia, titulaire ; M. URROZ Alexandre, suppléant ;
- Pour Hasparren : Mme CHEMBERO Vaea, titulaire ; Mme DURRITZAGUE Sébastien, suppléant ;
- Pour Ispoure : M. PAPETTI Rudy, titulaire ; M. SOUBIRAN Nicolas, suppléant ;
- Pour Ixassou : Mme SAN JUAN Ariane, titulaire ; M. HARISPOUROU Emile, suppléant ;
- Pour Lahonce : M. LÉCIAGUÉÇAHAR Stéphane, titulaire ; Mme CHEVALIER Frédérique, suppléante ;
- **Pour Larressore : Mme LOYCE Maritxu, titulaire ; Mme HASTOY Anna, suppléante ;**
- Pour Louhossoa : Mme GUERIN Alice, titulaire ; Mme GIRARD Cathy, suppléante ;
- Pour Mouguerre : Mme DURQUETY Aline, titulaire ; M. HIRIGOYEN Roland, suppléant ;
- Pour Saint-Palais : M. HARGUINDEGUY Mathieu, titulaire ; Mme BORDACAHAR Mirentxu, suppléante ;
- Pour Saint-Pierre-d'Irube : Mme CAILLAUD Cécile, titulaire ; Mme LARRIEU Françoise, suppléante ;
- Pour Urcuit : M. LESCARRET Didier, titulaire ; Mme LEMBURE Elodie, suppléante ;
- **Pour Urt : Mme CLARIOND DAUMAS Emilie, titulaire ; Mme DUPUIS Marjorie, suppléante ;**
- Pour Ustaritz : M. SERRANO Jean-Michel, titulaire ; M. SARRATIA Betti, suppléant ;
- Pour Villefranque : Mme ECHAIDE Stéphanie, titulaire ; M. DUHALDE Bastien, suppléant ;

Ces changements ne donnent pas lieu à une nouvelle installation du conseil syndical mais nécessitent une actualisation de sa composition.

En conséquence, il est proposé au conseil syndical :

- De prendre acte des nouvelles désignations intervenues depuis son installation ;
- De prendre acte, le cas échéant, des vacances de sièges dans l'attente de leur remplacement par les communes concernées ;
- D'actualiser en conséquence la composition du conseil syndical.

**CETTE QUESTION NE DONNE PAS LIEU A VOTE**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Première vice-présidente assurant l'intérim de la présidence,  
**Corine MARTINEAU.**

